

Communiqué de presse

Cayenne, le 20 avril 2017

Le collectif pêche sous l'égide du Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins de Guyane (CRPMEM) maintient sa mobilisation pour obtenir la mise en place, par le gouvernement français, de deux moyens nautiques adaptés avec leurs équipages aux deux frontières (SAINT GEORGES DE L'OYAPOCK et MANA) en vue d'éradiquer la pêche illégale étrangère qui perdure depuis plus de 20 années.

Nous lançons à nouveau un cri d'alarme car, si le pillage quotidien de nos ressources halieutiques n'est pas éradiqué, la filière pêche guyanaise disparaîtra.

Nous rappelons que dans le relevé de décisions sur l'examen des revendications du CRPMEM de Guyane en date du 1^{er} avril 2017, signé par Ericka BAREIGTS, Ministre des Outre-mer, Corinne OLECHOWSKI, Directrice Générale des Outre-mer et Georges Michel KARAM, Président du CRPMEM Guyane, l'engagement a été pris de positionner, immédiatement, le navire interministériel GRAGE à SAINT GEORGES DE L'OYAPOCK afin de démarrer efficacement la lutte contre les pêcheurs brésiliens qui envahissent nos côtes.

Par conséquent, la mobilisation de la filière continuera tant que des engagements concrets et visibles sur l'espace maritime ne seront pas pris, par le gouvernement français, sur ce problème vital qui menace, à moyen terme, non seulement la sécurité des marins mais également l'approvisionnement en poissons du marché local, alors que nous assurons, depuis toujours, l'autosuffisance en Guyane.

Nous alertons la population guyanaise qu'IFREMER considère que nous sommes dans une situation de **surpêche à cause de cette pêche illégale étrangère**. A moyen terme, les guyanais devront aller acheter leurs poissons à OIAPOQUE (Brésil).

Le Président,



Georges Michel KARAM